

## Département des Landes

Direction de la Solidarité départementale

Pôle social

Hôtel du Département

23, rue Victor-Hugo - 40025 Mont-de-Marsan cedex

Tél. : 05 58 05 40 40

Mél. : sdas@landes.fr

**landes.fr**

### Circonscription de Mont-de-Marsan

Pour prendre un rendez-vous avec une assistante sociale, merci de composer le numéro de permanence téléphonique de chaque site, du lundi au vendredi entre 9h et 10h.

#### MONT-DE-MARSAN (40000)

» Centre médico-social Fabre

1, boulevard Gouillardet Fabre

Tél. : 05 58 75 43 97

Permanence téléphonique : 05 58 85 72 30

» Centre médico-social Eloi Ducom

836 avenue Éloi Ducom

Tél. : 05 58 51 53 63

Permanence téléphonique : 05 58 51 35 30

#### SAINT-PIERRE-DU-MONT (40280)

» Centre médico-social La Moustey

7 rue de la Normandie

Tél. : 05 58 75 43 76

Permanence téléphonique : 05 58 85 85 90

#### VILLENEUVE-DE-MARSAN (40190)

» Centre médico-social

52 place de la Boîterie

Tél. : 05 58 45 25 04

Permanence téléphonique : 05 58 45 45 35



Les Landes, le Département

© photos : Shutterstock - Conception-impr. : Dpt40 - 12/18 IMPRIM'VERT

# Le PÔLE SOCIAL

Circonscription de Mont-de-Marsan

Saint-Pierre-du-Mont,  
Villeneuve-de-Marsan

une équipe de professionnels  
à votre écoute



Le Pôle social a pour mission essentielle d'accompagner les familles et les personnes seules dans leurs démarches de la vie quotidienne et la réalisation de leurs projets.

## Les principes du Pôle social

- Garantir à chacun un accueil de qualité
- Favoriser l'accès aux droits de chacun
- Placer la personne au cœur de l'action

## Les missions du Pôle social



Les équipes du Pôle social proposent des accompagnements individuels et des actions collectives adaptés aux besoins et aux souhaits de tous. Elles sont composées de secrétaires, assistant(e)s de service social, conseiller(ère)s en économie sociale et familiale et de référent(e)s RSA.